

---

## reconversion professionnelle

Posté par frank - 03-05-2009 à 22:54

---

Bonjour,

Pour mettre en rapport une question avec ma nouvelle situation professionnelle, je me permets une courte introduction de mon parcours.

Titulaire d'un DNSEP (homologué niveau 1), après quelques années d'enseignement des arts appliqués, suivies d'une expérience de 12 mois dans le téléservice en qualité de superviseur, j'ai pris une nouvelle orientation professionnelle :

- domaine : bâtiment, second oeuvre, aménagement-finition
- métier(s) : plaquiste et poseur plafonds suspendus
- qualification : n3p1, compagnon professionnel.

Aujourd'hui, après 10 mois d'expériences intensives, je souhaite évoluer vers un poste de conducteur de travaux.

Quels conseils me donneriez-vous ?  
Quelles actions préconiserez-vous ?

D'avance, merci

=====

## Re:reconversion professionnelle

Posté par francoise - 03-05-2009 à 23:10

---

Bonsoir,

Tout d'abord, vous ne relevez pas de la VAE pour cette certification. En effet, vous n'avez pas les 3 années d'expérience nécessaires.

Quel a été votre statut lors de vos dernières expériences? Il serait intéressant de savoir si vous pouvez bénéficier d'un CIF (congé individuel de formation) pour obtenir une qualification de conducteur de travaux.

Compte tenu de votre diplôme initial, votre parcours sera sans doute aménagé, vous serez dispensé des cours théoriques (français, etc..) pour aller plus vers de la pratique.

Je pense qu'il va vous falloir passer par un peu de formation, acquérir ce qui vous manque pour la qualification professionnelle, mais aussi pour vous prévaloir d'un titre homologué, qui vous servira professionnellement.

Si besoin, en fonction de votre situation, nous vous donnerons les pistes de qualification, ainsi que les lieux et organismes de formation.

Donc, en résumé, le conseil: certifiez vous

L'action: finissez ce que vous avez commencé à apprendre par la pratique dans le cadre de la qualification homologuée

Le conseil suite: cela vous permettra d'évoluer!

Pour toute question sur votre formation:

<http://www.123maformation.com/>

Bonne fin de soirée

françoise

=====

## Re:reconversion professionnelle

Posté par frank - 05-05-2009 à 22:41

---

Bonsoir,

Concernant mon statut actuel : ouvrier intérimaire, grade : compagnon professionnel de niveau 3 position 1, mon métier : plaquiste. Les conditions mêmes du travail temporaire excluent, à ma connaissance, un projet CIF. Néanmoins, il existe des modalités de formation, dont la condition est : le cumul de 1600 heures de travail au sein d'une seule et même agence.

Concernant la qualification que je vise, l'université propose une licence professionnelle de conducteur de travaux. Le contenu pédagogique et la qualification répondent à mes attentes, mais je ne peux me permettre de suivre un cycle minimal de formation pour des raisons de charges familiales.

---

Enfin, dans la pratique, je perfectionne chaque jour mon geste, l'organisation de mon poste de travail ainsi que mes outils, mais les perspectives d'évolution tant sur le plan professionnel que relationnel sont singulièrement cloisonnées (précisément !). Les conducteurs de travaux en poste actuellement sont : des ouvriers avec un parcours de vie et 20 ans de métier minimum, ou alors, en nombre limité, des salariés qualifiés.

Pour conclure, je me demande comment puis-je transformer trois expériences professionnelles distinctes en vue de la qualification :

- Superviseur de centrale téléphonique (encadrement de 20 téléconseillers), 12 mois,
- Professeur vacataire arts appliqués, arts plastiques, 6 ans
- Secrétaire de production (organisation technique de spectacles vivants), service civil de 20 mois.

Cordialement,  
Frank

=====